DE LA PLATE-FORME A LA GROTTE DES FEES

Le Journal du Comité de Quartier de Camplanier N°18 Hiver 2007-2008

Editorial

Cette année 2007 qui touche à sa fin a apporté aux habitants de Camplanier deux nouvelles, une bonne et une mauvaise. En commençant bien sur par la bonne, nous nous réjouissons de la décision prise par la mairie de nous construire une chaussée dite submersible ou indestructible comme on voudra, et nous la remercions bien fort. On peut donc espérer, avec cette chaussée, avoir moins de problèmes de circulation à la suite de chaque crue du cadereau. Vous trouverez dans les pages de ce journal une description et un planning du chantier.

La deuxième nouvelle, donc la mauvaise, a été l'annonce faite par l'agglo de Nîmes lors de la rédaction de son PDU (Plan de déplacements Urbains) d'une circulation accrue dans notre chemin (qui serait le seul chemin de garrigue dont le trafic serait prévu en augmentation) ainsi que la réalisation de 200 places de parking (relais) derrière le cimetière protestant. Malgré les essais de différents élus pour nous dire le contraire, la réponse de l'agglo aux nombreuses questions posées par les habitants de Camplanier au commissaire enquêteur est sans ambigüité : le chemin de Camplanier sera raccordé un jour ou l'autre à la N106. La décision est du ressort du maire. Il conviendra donc d'être extrêmement vigilant pour que notre chemin ne devienne pas un "aspirateur à voitures ". Déjà en 1999 une tentative avait été faite de proposer un passage inférieur lors de la réalisation du terre plein central, mais le Comité avait réussi à tenir bon. Vous trouverez dans ce journal un dossier concernant ce problème d'augmentation de trafic ainsi que des places de parking avec des propositions concrètes faites par le comité, propositions qui à l'heure où nous mettons sous presse n'ont pas encore obtenu de réponse.

Vous voyez donc que nous aurons du travail l'an prochain, mais que cela ne nous empêche tout de même pas de souhaiter à tous les habitants de Camplanier de bonne fêtes et une bonne année 2008.

Le bureau

Les membres du bureau 2007

André CARRIERE Président François MILLET, Secrétaire Maurice TRIAIRE Trésorier	04 66 23 19 61 04 66 64 10 97 04 66 64 39 17
Jean-Pierre CANCEL	04 66 23 96 48
Marc CARTEYRADE	04 66 23 07 88
Martine et Daniel DEFOSSEZ	04 66 62 20 73
Jean ESPUNI	04 66 62 25 49
Marc et Eliette FAUGIER	04 66 62 27 63
Françoise FIROUD	04 66 23 70 90
M. Françoise GAYE	04 66 68 12 40
Claude JOURNEE	04 66 23 08 00
Isabelle MARTIN	06 62 79 26 41
Denis REYNAUD	04 66 64 56 77
José WILLOT	04 66 38 94 13



MEMENTO:

• <u>Travaux de voirie</u>: 04.66.70.75.32

• Tags: Clear Channel: 04.66.04.88.88

Pensons à rafraîchir les branches de nos arbres qui dépassent sur la chaussée.
 Nous sommes responsables des dommages qu'ils causent aux véhicules.
 En retour les gros engins les blessent à leur passage.

Pour en savoir plus sur Camplanier ou sur tous les quartiers de NIMES : www.ucqnm.org

Nous avons un panneau d'affichage pour toutes vos informations et propositions d'activités du quartier. (Au carrefour du Chemin des Ecoliers)

Si vous souhaitez animer une activité ou tout simplement la voir exister dans le quartier, contactez l'un des membres du Comité de Quartier pour que nous en discutions lors d'une réunion du Bureau.

Dossier voirie submersible

Pour ceux d'entre vous qui n'avaient pas été prévenus (car non directement concernés par les travaux) vous avez pu remarquer un va et vient de camions (qui parfois roulent un peu vite!), les travaux de réalisation de la chaussée submersible promise à l'époque par Monsieur BOUSQUET maire de Nîmes en 1990 ont enfin commencé!

Il nous faut tout d'abord remercier Monsieur FOURNIER maire de Nîmes ainsi que son adjoint à l'hydraulique Monsieur FILIPPI dont les conseils, se sont sans doute avérés des plus précieux, sans oublier Monsieur Bernard CHANTRIER qui fait participer le Comité de Quartier à toutes les prises de décision lors des réunions de chantier. Il faut dire que Monsieur Bernard CHANTRIER n'est pas un inconnu du comité de quartier car c'est déjà avec lui que nous avions travaillé, en 1990, à la pose du tuyau de 1200 et du tout-à-l'égout venant de Vacquerolles.

Comme on nous l'avait annoncé au début de l'été, les travaux consistent à décaisser (enlever) les 40 premiers centimètres de chaussée existante et les remplacer par 40 centimètres d'un mélange de cailloux et de goudron appelé « grave-bitume », un tapis de goudron viendra ensuite par-dessus le tout pour le bien être des amortisseurs de nos voitures.

Il nous a été promis que le tapis définitif serait toujours plus bas ou au même niveau que la chaussée actuelle. Le Comité de Quartier veillera scrupuleusement au respect de cette règle.











Au préalable et lorsque cela est possible le cadereau proprement dit est aménagé à l'aide de gros blocs cimentés entre eux afin d'en assurer la stabilité et aussi afin de créer des « pièges a cailloux », cailloux qui n'iront pas remplir la canalisation présente comme ce fut le cas en 2005. Ces aménagements seront réalisés : dans l'impasse de la grotte, dans le virage de l'ancien terrain de boules, avant et sur l'ancienne carrière ainsi que derrière le cimetière.

Afin d'assurer le drainage de la chaussée par forte pluie, 3 ou quatre grilles seront posées en travers du chemin. Ces grilles seront disposées légèrement au dessous du niveau de la chaussée et constitueront donc des ralentisseurs qui devraient limiter la vitesse des véhicules.

Le chantier à été confié à l'entreprise EUROVIA-BRAJA pour un montant d'un peu plus de 1,5 Millions d'Euros. (Pour ceux qui ne le sauraient pas, Monsieur BRAJA habite notre quartier.)

Ce chantier, initialement prévu sur deux tranches (une tranche ferme et une conditionnelle) a été commandé dans sa totalité et devrait durer 4 mois environ :

- Jusqu'a fin décembre pour la partie allant de l'impasse de la grotte à l'impasse du Caroubier
- Interruption pendant les fêtes de fin d'année
- Reprise début janvier pour la partie allant jusqu'au cimetière

Nous sommes prêt à parier que les délais seront tenus et que la chaussée submersible de Camplanier sera inaugurée avant les élections de mars !

Durant ces quatre mois nous demandons à tous les riverains d'être patients pour la gène temporaire et de réserver le meilleur accueil aux ouvriers.

Lorsque l'accès des habitations devient momentanément impossible, l'entreprise prévient par une information dans les boites aux lettres. Vous pouvez retrouver cette information en vous connectant sur le site de l'Union des Comités de Quartier de Nîmes Métropole : www.ucqnm.org

Enfin, tout nouveau branchement sur un des tuyaux passant sous la chaussée (eau, gaz, tout-à-l'égout) sera impossible pendant une durée de 5 ans afin éviter de faire des tranchées sur le nouveau revêtement. De ce fait si un riverain pense avoir un projet de raccordement il faut qu'il le demande rapidement.

Dossier : « Quel devenir pour notre chemin »

Lors de notre assemblée générale de Juin nous avions posé aux élus présents les deux questions suivantes :

- Pourquoi, dans le Plan de Déplacement Urbain PDU concocté par l'agglo de Nîmes, le chemin de Camplanier est-il le seul chemin de garrigue à voir son trafic passer du vert au rouge?
- Où va-t-on trouver la place pour créer les 200 places de parking prévues à terme dans le PDU?

Les représentants de la mairie se sont alors « mélangé les pinceaux » en parlant d'une relation avec le projet de pont au chemin du paratonnerre !! puis plus tard, lors d'une réunion du Conseil de Quartier Garrigues Ouest il nous a été annoncé que plusieurs hypothèses avaient été étudiées et qu'aucune décision n'était encore prise et que de toute façon il ne fallait pas s'inquiéter car rien ne se fera avant plusieurs années...

Mais en octobre la commission d'enquête a rendu un avis favorable et le conseil communautaire vient d'approuver ce plan début décembre.





A la lecture attentive du rapport de la commission d'enquête du PDU il semblerait que la grande majorité des observations portées sur les registres de Nîmes et Nîmes Métropole provient du Comité de Quartier et des habitants de Camplanier.

Cela montre combien les habitants de Camplanier sont sensibilisés aux différentes problématiques du PDU concernant leur chemin.

Concernant l'évolution du trafic sur le chemin, nous avons relevé cette réponse de Nîmes Métropole (page 36) : « C'est pourquoi le PDU interpelle sur la nécessité d'initier une réflexion sur l'adéquation entre fonction de la voie et gabarit de la voie. Cette réflexion pourra amener à deux choix antinomiques :

- Soit améliorer la fonction d'écoulement du trafic du chemin de Camplanier et donc l'aménager en conséquence (élargissement au niveau des points les plus étroits)
- Soit prendre les dispositions nécessaires à une pacification de la circulation dissuadant cet itinéraire ...

Ce choix relève de M. le Maire de Nîmes, au titre de son pouvoir de police »

Dossier: « Quel devenir pour notre chemin » ... Suite

Nous avons envoyé le 15 octobre dernier un courrier à Monsieur le Président de l'Agglo et Maire de Nîmes pour lui demander de nous faire connaître sa position. Il est regrettable que ce courrier soit à ce jour resté sans réponse.

Concernant le stationnement en bas de Camplanier nous retenons cette réponse (page 43) : « En effet, on peut dès à présent observer une pratique de stationnement de longue durée, assimilable à une fonction de parc relais, au niveau du carrefour entre l'ancienne route d'Alès et le chemin de Camplanier »

Cette augmentation du stationnement (semblable à ce que l'on observait auparavant les jours de féria) est due à la mise en place du stationnement payant sur les quartiers voisins et ne sert que de parking (gratuit) pour les usagers du lycée Albert Camus et des centres de formation voisins. Il suffit d'observer que toutes les places sont libres pendant les vacances scolaires. Mais par contre, les habitants de Camplanier n'ont plus de place pour se garer et pourtant la commission d'enquête écrit page 43 : « La CE prend acte de cette réponse en soulignant qu'il est effectivement fondamental de favoriser, en centre ville, le stationnement des résidents par rapport aux stationnements des autre usagers »

Dans la lettre du 15 octobre dont nous avons fait un rappel le 16 novembre dernier, le Comité de Quartier a fait la proposition suivante : Au lieu de faire descendre les automobilistes par le chemin et les faire stationner sur un hypothétique parking relais de 200 places installé en bas du chemin sur le cadereau, il serait préférable de créer ce parc relais sur les abords de la RN106 (non inondable) et de mettre en place une navette qui amènerait à un rythme régulier vers la station Jaurès permettant ainsi de se rendre dans tous les quartiers de Nîmes. Nous rappelons que la chaussée est et reste le Cadereau, une zone par définition inondable et que, créer à son extrémité, peu après la confluence avec celui d'Alès, un parking ferait courir des risques importants et inconsidérés aux utilisateurs. Nous n'osons pas, en outre, penser que l'on ait pu imaginer de couvrir le Cadereau...

Cette proposition aurait aussi l'avantage d'éviter la création d'un giratoire, de ne pas augmenter le trafic dans le chemin, de profiter aussi aux riverains qui pourraient emprunter la navette.

Cette proposition pourrait être mise en place très rapidement avant toute réalisation de TCSP puisqu'elle ne nécessite que l'aménagement des délaissés de la RN106.

Le Comité de Quartier vous souhaite de bonnes fêtes et vous présente ses meilleurs vœux pour 2008



Les huitres offertes par le Comité lors du repas de l'assemblée générale

N'oubliez pas de réserver un après-midi de février pour le loto du quartier, la date vous sera communiquée ultérieurement.

